



Canadian Association of University Teachers
Association canadienne des professeures et professeurs d'université

6 mai 2021

Par Courriel : ised.minister-ministre.isde@canada.ca

L'honorable François-Philippe Champagne, C.P., député
Ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie
235, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5

**Objet : Demande de rencontre concernant la situation urgente de l'Université
Laurentienne et des établissements postsecondaires du Canada**

Monsieur le ministre,

Je souhaiterais vous rencontrer pour discuter d'une solution fédérale aux problèmes de l'Université Laurentienne et des façons dont le gouvernement fédéral pourrait renforcer le secteur de la recherche et de l'enseignement postsecondaire en vue d'assurer une relance post-pandémie porteuse.

La situation sans précédent de l'Université Laurentienne a un effet catastrophique sur les étudiants, les travailleurs et l'économie régionale. La disparition d'importants programmes de recherche et de millions de dollars de fonds de recherche nuit également à la réputation du Canada dans le domaine de l'innovation et de la recherche collaborative.

Lors de la réunion d'avril du Conseil de l'ACPPU, les associations de personnel académique, qui représentent 72 000 membres de l'ensemble du Canada, ont adopté des motions en faveur de l'Université Laurentienne et demandé une reddition de comptes ainsi que des changements à la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC) pour qu'on en exclue les organismes financés par l'État. Les Universités et leur personnel ont négocié des procédures pour traiter des questions de nature financière; ces procédures respectent les principes de la titularisation et de la liberté académique. Ce sont ces procédures, et non pas les lois conçues pour des entreprises privées, qui auraient dû prévaloir dans le cas de l'Université Laurentienne.

De plus, les membres du Conseil demandent à l'unanimité une augmentation du soutien d'urgence et du soutien à long terme du fédéral pour les universités et les collèges publics. L'augmentation de 121 millions de dollars prévue au budget de 2021 pour l'enseignement dans la langue de la minorité est une initiative très pertinente. Cependant, le maintien de notre système d'éducation postsecondaire nécessite davantage de leadership de la part du gouvernement fédéral.

6 mai 2021

C'est pourquoi je me réjouis de vous rencontrer dès que possible pour discuter des mesures que le gouvernement fédéral peut prendre afin de réformer la LACC, de soutenir l'Université Laurentienne et d'améliorer l'abordabilité, l'accessibilité et la qualité des universités et des collèges du Canada.

Dans l'attente de vos nouvelles, je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Brenda Austin-Smith
Présidente

c.c. Paul Lefebvre, député (paul.lefebvre@parl.gc.ca)